

Thines ... un joyau perché



Randonnée n°3708

Cette randonnée a pour objectif le site et le village de Thines, ainsi que l'église Notre-Dame, sans nul doute un joyau de l'art roman au cœur de la montagne cévenole. Tout au long de ce sentier, le point de vue sur le village et l'écrin sauvage des montagnes qui l'entourent est grandiose!

Durée :	4h10	Difficulté :	Facile
Distance :	9.85km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	470m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	471m	Région :	Massif central
Point haut :	882m	Commune :	Saint-Pierre-Saint-Jean (07140)
Point bas :	513m		

Description

Départ du parking au carrefour de Peyre (croisement avec la route qui descend à Lablachère).

A Peyre en face du café, retrouvez le large chemin balisé en rouge et jaune (ancienne voie de transhumance) qui serpente dans la garrigue. Le suivre jusqu'à un premier croisement.

- (1) A ce croisement, suivre tout droit le chemin balisé en jaune.
- (2) Environ 10 mètres avant l'antenne de télévision, tourner à gauche sur le sentier muletier, également balisé en jaune. Entre bruyère et genêts, le début du sentier se fait en corniche, déroulant un très beau panorama sur la vallée de Thines et le village depuis la Croix Blanche.
- (3). Continuer à descendre.
- (4) A mi-pente, le sentier rejoint le GR®4, balisé rouge et blanc. Le prendre à gauche et continuer à descendre. Il aboutit en haut du village.

(5) Après une visite des ruelles du village, de l'église et un passage à la maison du Gerboul, revenez sur vos pas.

(6) Juste avant la sortie du village, prenez un sentier filant à droite (balisé en rouge et jaune) vers La Blacherette.

Cheminez dans la forêt et remontez par un sentier pierreux sur environ 3 km.

(7) Le sentier passe au dessus du hameau de la Blacherette et monte à gauche ensuite sur le plateau. Longez une très belle châtaigneraie en terrasse et continuez de monter, via une chênaie et ensuite une très belle pinède odorante, jusqu'au croisement de départ (1). Là, filez à droite vers Peyre par le même chemin qu'à l'aller et retrouver le point de départ (A).

Points de passages

D/A Départ du parking au carrefour de Peyre
N 44.502255° / E 4.071151° - alt. 863m - km 0

1 1er croisement - poursuivre tout droit - Col de la Croix Blanche (885m)
N 44.503028° / E 4.065696° - alt. 882m - km 0.47

2 Croisement près de l'antenne de télévision
N 44.505808° / E 4.060569° - alt. 868m - km 0.99

3 Continuer à descendre belle vue sur Croix Blanche
N 44.500261° / E 4.058949° - alt. 783m - km 1.63

4 Jonction avec le GR4
N 44.499821° / E 4.055452° - alt. 706m - km 2.17

5 Eglise romane qui surplombe la vallée de la Thines (rivière) - Affluent du Chassezac
N 44.492975° / E 4.050715° - alt. 519m - km 3.64

6 Dos au village, sentier à droite vers La Blacheret
N 44.494436° / E 4.051713° - alt. 538m - km 3.94

7 Au dessus du hameau de la Blacherette
N 44.487012° / E 4.06191° - alt. 648m - km 7.05

D/A Arrivée au parking au carrefour de Peyre
N 44.502245° / E 4.071218° - alt. 864m - km 9.85

Informations pratiques

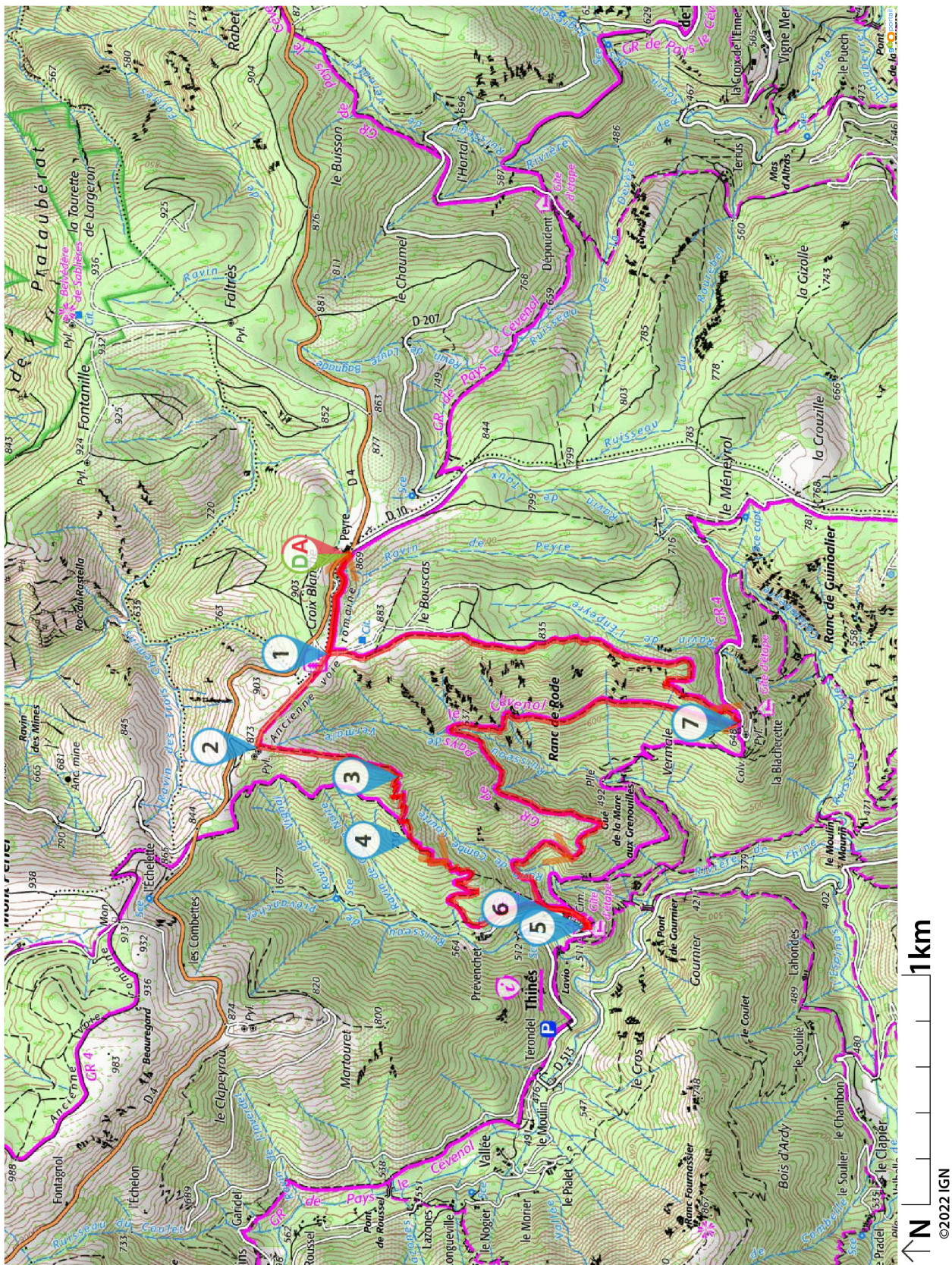
Bonnes chaussures indispensables.

Déconseillé après de fortes pluies et lors de fortes chaleurs.

Emporter de l'eau.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-thines-la-perchee/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.